Nations Unies E/2010/63

Conseil économique et social

Distr. générale
7 mai 2010
Français
Original : anglais

Session de fond de 2010
New York, 28 juin-23 juillet 2010
Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire*
Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Lettre datée du 5 mai 2010, adressée au Président du Conseil économique et social par le Représentant permanent de l'Australie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport national volontaire de l'Australie, intitulé " Mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation de la femme », destiné à l'examen ministériel annuel qui doit avoir lieu dans le cadre du débat de haut niveau de la session de fond de 2010 du Conseil économique et social (voir annexe).

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre, et du rapport qui lui est joint, comme document du Conseil.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Gary **Quinlan**

* E/2010/100.

Merci de recycler

Annexe à las lettre datée du 5 mai 2010, adressée au Président du Conseil économique et social par le Représentant permanent de l'Australie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Rapport national volontaire de l'Australie : mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation de la femme

Table des matières

Page

A. Introduction 3

B. Importance de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes 3

C. Que fait l'Australie? 4

D. Combler l'écart entre hommes et femmes. 7

E. L'égalité entre les sexes et les objectifs du millénaire pour le développement 9

F. Fournir une aide améliorée. 18

G. Relever les défis à venir 22

A. Introduction

1. En 2000, l'Australie, conjointement avec de nombreux autres pays, s'est engagée à aider à réduire de moitié la pauvreté extrême dans le monde à l'horizon 2015. L'Australie s'emploie à aider les pays en développement à accélérer leurs progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). À cette fin, l'Australie a notablement accru son aide. Au cours des six dernières années, cette aide a augmenté de 70 %, pour atteindre 3,8 milliards de dollars, et, selon les projections actuelles, elle aura doublé d'ici à 2015.

2. L'Australie est résolument favorable au développement pour tous – consciente que les hommes et les femmes ont un rôle à jouer dans tous les aspects du développement – et de la nécessité de faire en sorte que les besoins, priorités et intérêts des femmes aussi bien que des hommes soient intégrés au processus de développement. Elle est convaincue que la promotion de l'égalité entre les sexes et le soutien à la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale et politique sont des objectifs de développement à part entière et un facteur essentiel de réalisation de tous les OMD.

B. Importance de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes

3. L'année 2010 est la dixième année d'efforts en vue de la réalisation des OMD. C'est aussi l'année du quinzième anniversaire de la convocation de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, en 1995, et de l'engagement des dirigeants du monde à promouvoir les droits de la femme dans le cadre du Plan d'action de Beijing. De ce fait, 2010 marque aussi une étape décisive pour la communauté internationale et une occasion de réfléchir à la contribution mondiale à l'amélioration de l'égalité entre les sexes et de la vie des femmes partout dans le monde. L'Australie a participé à l'examen après 15 ans de l'application du Plan d'action de Beijing, qui a mis en lumière les principales réalisations dans ce domaine et les difficultés qui restent à surmonter si la communauté internationale veut faire progresser les objectifs de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes[1].

4. Bien des difficultés subsistent pour ce qui est de réaliser l'égalité entre les sexes. De manière générale, les possibilités économiques offertes aux femmes sont toujours moindres que celles des hommes. Les femmes gagnent 75 % de ce que gagnent leurs collègues masculins – écart qui ne peut s'expliquer par les seules différences de niveau d'instruction ou d'expérience. Dans bien des pays, les femmes ont moins de possibilités d'obtenir une éducation et un emploi que les hommes, elles sont souvent privées d'accès au financement et elles pâtissent de contraintes sociales qui limitent leurs chances de promotion. Dans certains pays en développement, les femmes ne peuvent toujours pas voter, avoir des biens ou sortir du domicile sans être accompagnées d'un membre masculin de leur famille.

---

[1] Déclaration de l'Australie à la cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme, 3 mars 2010. Disponible sur : <http ://www.australiaun.org/unny/100303_Third_CSW.html> (tel que consulté en avril 2010).

5. Malgré ces grandes difficultés, les risques liés à l'inaction sont aussi immenses. L'absence de progrès dans la promotion de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes entravera les progrès dans la réalisation de chacun des OMD. À titre d'exemple, on peut constater au niveau international que l'arrêt des progrès de la scolarisation des filles dans le secondaire signifie de moindres réductions de la fécondité, de la mortalité maternelle, de la mortalité infantile et de la malnutrition ainsi que d'autres entraves à la croissance économique[2]. Par ailleurs, l'absence de parité entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire peut se traduire par des pertes de salaires, une moindre participation au marché du travail et une productivité plus faible. Elle peut aussi aboutir à un accroissement des taux de mortalité infantile, de malnutrition, de mortalité maternelle chez les femmes les moins instruites et de la prévalence du VIH/sida. Par ailleurs, la violence contre les femmes est à la base de bon nombre de ces difficultés et constitue un obstacle aux efforts visant à combler l'écart entre les sexes et à progresser vers la réalisation de tous les OMD[3].

C. Que fait l'Australie?

6. L'Australie a fait ces dernières années beaucoup de progrès en matière d'amélioration de l'égalité entre les sexes mais elle est consciente qu'il faut faire encore des progrès. Il n'en demeure pas moins que son expérience et les enseignements qu'elle en a tirés, ainsi que ses moyens de recherche sur l'égalité entre les sexes, constituent d'importantes ressources que nous partageons avec un nombre croissant de pays avec lesquels l'Australie a établi des partenariats pour le développement.

Élargir le champ d'action : pour une plus grande contribution à la réalisation des OMD

7. L'Australie fait partie du petit nombre de grands donateurs situés dans une zone composée en grande partie de pays en développement. Compte tenu de cette situation géographique, le plus gros de l'aide au développement fournie par l'Australie est consacré à aider ses voisins dans des régions de l'Asie et du Pacifique.

8. Les régions de l'Asie et du Pacifique ont fait des progrès en ce qui concerne la réalisation de l'OMD 3, s'agissant en particulier de la réduction de l'écart entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire et de l'accroissement des taux d'alphabétisation. Cela étant, les progrès relatifs aux indicateurs de l'autonomisation économique et politique dans le cadre de l'OMD 3 sont mitigés, et la plupart de ces pays ne réalisent pas une baisse suffisamment rapide des taux de mortalité maternelle dans le cadre de l'OMD 5. La cible de l'OMD 3 relative à la parité dans l'enseignement primaire et secondaire, de préférence avant la fin de 2005, a déjà été ratée.

---

[2] Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *La situation des enfants dans le monde 2007 - Les femmes et les enfants : le double dividende de l'égalité entre les sexes* (Publication des Nations Unies, No de vente F.07.xx.1).

[3] Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, *Gender Equality Now—Accelerating the achievement of the Millennium Development Goals* (New York, 2008).

9. L'Australie réagit aussi aux efforts mondiaux visant à accélérer les progrès dans la réalisation des OMD en élargissant son programme d'aide vers l'Afrique et l'Amérique latine et les Caraïbes.

Papouasie-Nouvelle-Guinée et pays insulaires du Pacifique

10. L'Australie a un rôle important à jouer pour aider les pays insulaires du Pacifique à accélérer leur progression vers les OMD, et elle est consciente que de nouvelles approches du développement s'imposent. L'Australie est le plus important donateur bilatéral dans la région du Pacifique, avec des courants d'aide atteignant le milliard de dollars en 2009/10.

11. L'initiative relative aux Partenariats pour le développement du Pacifique, lancée par le Premier Ministre Kevin Rudd en 2008, ouvre une nouvelle ère dans les relations avec les gouvernements de cette région et constitue un engagement à travailler en tant que partenaires pour atteindre des objectifs communs tels que l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité et aux services de soins de santé, la croissance du secteur privé et de l'emploi.

Asie

12. En Asie du Sud et de l'Est, l'Australie joue un rôle dirigeant dans des domaines où elle dispose d'une expérience et de compétences. Il s'agit notamment de soutenir les objectifs de politique générale des pays partenaires en renforçant leurs capacités et leurs systèmes. À titre d'exemple, dans le secteur de l'éducation en Indonésie, aux Philippines et en République démocratique populaire lao, l'Australie contribue à améliorer l'accès à l'éducation (pour les filles en particulier), nous construisons des établissements d'enseignement et nous améliorant la qualité de l'éducation. Au Vietnam, où le manque de toilettes et autres sanitaires dans les maisons et les écoles a de graves répercussions sur la santé des enfants, en particulier dans les zones rurales, elle s'emploie à améliorer les équipements d'approvisionnement en eau et d'assainissement. L'Australie soutient le développement rural et l'amélioration de la sécurité alimentaire au Cambodge[4], où les femmes représentent 78 % environ de la main-d'œuvre agricole[5]. Un bon retour de l'information sur ce qui marche – et ce qui ne marche pas – est essentiel au renforcement des politiques et programmes publics dans la région ainsi que pour soutenir les efforts faits pour que le développement bénéficie à tous.

Afghanistan et Pakistan

13. Le militantisme et l'extrémisme sont d'importants obstacles à un développement durable et largement réparti en Afghanistan et au Pakistan. L'Australie a récemment doublé son programme d'aide au Pakistan, pour le porter à 120 millions de dollars sur deux ans. L'Australie aide à la prestation de services de santé et d'éducation, améliore les moyens de subsistance dans les zones rurales et renforce la gouvernance démocratique, en particulier dans les régions frontalières avec l'Afghanistan, et ce sous l'égide du Partenariat pour le développement Australie-Pakistan.

14. Le programme australien en Afghanistan aide à améliorer les conditions de vie des femmes et des filles, qui ont fait l'objet d'une discrimination et d'une

[4] Voir Voir <http ://sanitationupdates.wordpress.com/tag/children/> (tel que consulté en avril 2010)
[5] Voir <http ://www.fao.org/docrep/008/af348e/af348e06.htm> (tel que consulté en avril 2010).

marginalisation systématiques et dont les droits humains fondamentaux ont été violés sous le régime des Talibans. L'Australie soutient la mise en place dans tout le pays de services dont les femmes peuvent bénéficier et d'institutions qui favorisent la promotion des droits des femmes. Il s'agit notamment de dispensaires axés sur les programmes de maternité sans risque assurant des services de santé anténatale , postnatale et infantile et sur le soutien à la Commission indépendante afghane des droits de l'homme, qui assure la promotion et la protection des droits des femmes par un travail de plaidoyers, de formation et d'éducation. L'Australie soutient également la participation active des femmes afghanes à la vie économique par des programmes de microfinancement. Plus de 440 000 Afghans ont aujourd'hui accès aux services de microfinancement dans 24 provinces, et 64 % de ces clients sont des femmes.

Afrique

15. L'Australie est fermement résolue à élargir et approfondir ses rapports avec l'Afrique sur tout le spectre de cette relation – commerce et investissement, paix et sécurité, aide humanitaire et aide au développement. Considérant que 50 % environ des habitants de l'Afrique subsaharienne vivent dans une pauvreté extrême, et que cette région est celle qui est le plus en décrochage par rapport à tous les OMD, l'Australie a augmenté de 40 % son programme d'aide à l'Afrique l'année dernière, pour le porter à 163,9 millions de dollars. L'action de l'Australie est enrichie par son expérience et ses compétences uniques en matière de sécurité alimentaire et d'agriculture, de santé maternelle et infantile, de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et de mise en valeur des ressources humaines – domaines qui sont tous prioritaires si l'on veut que les pays africains atteignent leurs OMD. Les compétences de l'Australie en matière de recherche agricole et de réforme du marché intérieur seront d'une aide considérable pour accroître la sécurité alimentaire en Afrique, continent où entre 60 et 80 % des travailleurs agricoles sont des femmes[6].

Amérique latines et Caraïbes

16. En dépit de tendances prometteuses dans bon nombre de domaines, en particulier dans les taux de scolarisation et dans l'accès aux soins de santé génésique, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes risque de ne pas atteindre un certain nombre d'OMD, notamment l'objectif consistant à réduire de moitié la faim et la pauvreté extrêmes et à assurer la viabilité de l'environnement[7].

17. L'Australie est en train d'élargir son activité d'aide à l'Amérique latine et aux Caraïbes. En Amérique latine, l'Australie a consacré 4 millions de dollars à soutenir des initiatives de microfinancement en Colombie et au Pérou.

18. L'Australie est également en train de mettre en place un nouveau système de bourses de courte et de longue durée. La coopération trilatérale – dans laquelle un donateur traditionnel établit un partenariat avec un donateur émergent pour aider un pays tiers – est l'un des axes de son approche de l'aide au développement dans cette

---

[6] Voir : <http ://www.ifpri.org/publication/women-s-participation-agricultural-research-and-higher-education-key-trends-sub-saharan-> (tel que consulté en avril 2010).

[7] Nations Unites, Département des affaires économiques et sociales, *Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement, 2009,* voir www.un.org\milleniumgoals/pdf/MDG%Report%202009%ENG.pdf (tel que consulté en mai 2010).

région. L'Australie a adopté ce type de coopération avec l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie et le Mexique. Elle a aussi consacré 5 millions de dollars à la réponse au séisme de grande magnitude et au tsunami qui ont frappé la côte chilienne en février 2010.

19. Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 en Haïti est une preuve de la vulnérabilité de la région des Caraïbes aux catastrophes naturelles. Le partenariat pour le développement, d'un montant de 60 millions de dollars, avec les membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) est axé sur le renforcement de la résilience des pays et l'aide apportée aux petits États insulaires pour faire face aux catastrophes et au changement climatique.

D. Combler l'écart entre hommes et femmes

20. Pour la plupart des pays en développement, sinon pour tous, assurer l'accès des femmes aux droits et services les plus fondamentaux demeure problématiques, d'où la persistance de graves inégalités entre les sexes. Les écarts entre hommes et femmes constituent des entraves très réelles au développement durable.

21. Même dans les pays où des progrès ont été accomplis et où les tendances sont généralement positives, il ne faut absolument pas relâcher les efforts. De nombreux partenaires de développement de l'Australie se placent toujours dans la moitié inférieure des tableaux qui mesurent divers aspects de l'égalité entre les sexes établis par les Nations Unies. La tendance est à un ralentissement des progrès à mesure que les possibilités de gains rapides en matière de réduction des inégalités entre les sexes s'amenuisent. Les inégalités et les contraintes qui subsistent sont de plus en plus difficiles à surmonter et nécessitent une analyse plus sophistiquée, des interventions innovantes et ciblées et un soutien accru aux pouvoirs publics et aux parties prenantes non gouvernementales qui œuvrent au changement.

22. Enfin, certains pays ont fait des progrès importants et sont en train de mettre en place leurs propres institutions et processus d'intégration de l'égalité entre les sexes. Ces systèmes sont toutefois encore embryonnaires et peu solides et l'Australie aide ces pays à les renforcer.

23. Face à ces difficultés, l'Australie aide à réduire les écarts entre hommes et femmes par une assistance ciblée portant sur les obstacles qui continuent d'entraver l'égalité entre les sexes. Cette aide apporte notamment une contribution non négligeable à la lutte contre les violences faites aux femmes dans notre région en contribuant à la collecte de données empiriques à l'intention des décideurs publics et en facilitant l'élaboration d'un cadre de mise en œuvre.

Surmonter les obstacles qui subsistent : expliquer le problème et prendre les mesures voulues pour mettre fin à la violence contre les femmes

La violence contre les femmes, et la peur de cette violence, constituent de sérieuses violations des droits de l'homme. Faute d'une intervention résolue à l'échelle mondiale, la participation sociale, politique et économique des femmes demeurera, dans de nombreux pays, fortement freinée par la violence.

Les pays développés, y compris l'Australie, sont encore en prise avec ce problème. Près d'une Australienne sur trois a subi des violences physiques et près d'une sur cinq subira au cours de sa vie des violences sexuelles. L'Australie a adopté une approche globale du problème aussi bien à l'intérieur que dans le cadre de sone aide internationale.

Dans la région du Pacifique, les travaux de recherche effectués par l'Australie ont permis de constater que la violence contre les femmes était un phénomène généralisé et grave. Le rapport intitulé La violence contre les femmes en Mélanésie et au Timor oriental : combiner les approches mondiales et régionales, rapport publié par AusAID en novembre 2008, contenait une évaluation de l'efficacité des méthodes utilisées dans la lutte contre les violences faites aux femmes à Fidji, aux îles Solomo, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Timor-Oriental et à Vanuatu, et brossait un tableau détaillé des pratiques prometteuses, aussi bien préventives que réactives, utilisées à cet effet. Comme suite à ce rapport, la publication australienne Halte à la violence : Réagir à la violence contre les femmes en Mélanésie et au Timor oriental a défini les priorités et les interventions australiennes en matière de lutte contre les violences faites aux femmes dans ces pays. L'accent y est mis sur trois grandes stratégies : améliorer l'accès des femmes à la justice, accroître l'accès des femmes aux services d'appui et prévenir la violence contre les femmes.

L'Australie est en train de mettre ces stratégies en pratique. À titre d'exemple, dans le cadre du Programme Papouasie-Nouvelle-Guinée/Australie sur le droit et la justice, elle soutient une initiative sur la sécurité urbaine – Yumi Lukautim Mosbi (Prenons soin de Moresby), qui vise, entre autres, à améliorer la sécurité personnelle des femmes et des enfants. Une femme ou un enfant en situation critique peut 24 heures sur 24 appeler un numéro d'urgence et, si nécessaire, un véhicule des services de sécurité est dépêché sur les lieux et l'intéressé est placé en lieu sûr. Ce programme a aussi financé des foyers d'accueil d'urgence à l'intention des femmes et des enfants victimes de violence.

L'Australie est consciente que pour mettre fin à la violence contre les femmes, il faut un engagement à long terme et elle est donc en train de redoubler d'efforts à cet effet. Il s'agit en l'occurrence de prolonger le travail déjà engagé en matière de santé et d'éducation et d'élargir les interventions auprès des hommes et des garçons. Les hommes et les garçons ont un rôle capital à jouer si l'on veut mettre fin à la violence contre les femmes. L'Australie appuie donc des initiatives communautaires dans ce domaine. À titre d'exemple, au Timor-Oriental, elle aide l'Association des hommes contre la violence, initiative éducative communautaire axée sur la sensibilisation et le changement des attitudes permissives à l'égard de la violence contre les femmes.

L'action menée par l'Australie dans le Pacifique est certes axée sur la violence au sein de la famille et les agressions sexuelles mais elle est consciente que les femmes doivent faire face a un éventail plus large de formes de violence et notre

programme d'aide porte donc sur toutes ces formes. En 2009, l'Australie a été coauteur de la résolution 1888(2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies qui a abouti à la nomination d'un Représentant spécial du Secrétaire général sur la question des violences sexuelles dans les conflits armés. Cette mesure prise à l'échelle mondiale complète les efforts que l'Australie déploie au niveau des pays pour réduire les cas de violence de ce type, par exemple dans le nord de l'Irak, où le soutien qu'elle apporte au Comité international de secours permet de fournir des services aux victimes de violence contre les femmes.

E. L'égalité entre les sexes et les objectifs du millénaire pour le développement

24. L'Australie intègre l'égalité entre les sexes à tous les domaines couverts par son programme d'aide et s'emploie à faire en sorte que l'égalité des chances soit assurée à tous les niveaux de l'enseignement; que les femmes et les filles bénéficient de l'égalité d'accès aux soins de santé appropriés; et que les femmes aient les mêmes chances que les hommes de participer à la vie économique et d'occuper des postes de direction.

Objectif du Millénaire pour le développement 1 : Réduction de la pauvreté extrême et de la faim

25. L'Australie s'est engagée à réduire le nombre des personnes qui vivent dans la pauvreté et la faim, et à réaliser le plein emploi pour tous.

26. La promotion d'une croissance économique partagée et durable constitue à long terme un puissant outil de réduction de la pauvreté. Les investissements dans les infrastructures, dans le développement rural, dans la réforme foncière et dans le microfinancement contribuent à accélérer la croissance économique et à multiplier les possibilités offertes à la population pauvre.

27. À titre d'exemple, l'Australie aide les pays en développement à accroître la productivité de leur agriculture par la recherche-développement, le renforcement des marchés agricoles, et la promotion du développement des entreprises. Elle soutient également les programmes de filets de protection sociale qui réduisent la vulnérabilité des pauvres fasse à la hausse des prix alimentaires et autres chocs.

28. L'Australie a versé 50 millions de dollars au Programme d'intervention en réponse à la crise alimentaire de la Banque mondiale,, qui est en train de mettre en place des filets de protection sociale au Cambodge, aux îles Solomon, à Kiribati, au Sénégal, en Sierra Leone, au Vietnam et au Zimbabwe,. L'Australie consacre aussi un montant supplémentaire de 64 millions de dollars sur la période 2009-2013 au développement agricole pour faire face à la crise alimentaire et assurer la sécurité alimentaire à long terme en Asie, dans le Pacifique et en Afrique.

29. La probabilité d'avoir un emploi rémunéré est moindre pour les femmes que pour les hommes. Dans bien des pays, les femmes n'ont qu'un accès limité à la terre et aux autres biens et elles ont aussi des difficultés à obtenir du crédit auprès d'établissements officiels. La microfinance donne aux femmes des possibilités d'améliorer leurs moyens de subsistance, notamment en créant de petites entreprises et en investissant dans l'éducation et la santé. Ceci peut les aider à avoir davantage confiance en elles-mêmes et à apprendre à s'affirmer, ce qui leur permet souvent

d'avoir un plus grand pouvoir de décision, la maîtrise de leurs avoirs et une mobilité au sein de leur propre ménage comme dans l'ensemble de la communauté.

La mise en pratique

30. Au Bangladesh, l'Australie a consacré pour la période 2007-2012 un montants de 49,1 millions de dollars pour appuyer l'action de la BRAC, qui vient en aide aux femmes vivant dans l'extrême pauvreté. La BRAC est la plus grande ONG du Bangladesh et son programme " Repousser les frontières de la pauvreté » a pour objet de sortir de la pauvreté, d'ici à 2012, plus de trois millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Ce programme cible des femmes souvent sans conjoint mais assumant la charge de toute la famille. Il vise aussi à aider les femmes ultrapauvres à créer de petites entreprises et à avoir un revenu, en leur fournissant des avoirs productifs tels qu'une vache ou une chèvre; dispensant une formation intensive permettant de tirer un revenu de ces avoirs; accordant une allocation régulière en espèces jusqu'à ce que la petite entreprise devienne un moyen de subsistance stable; En République démocratique populaire lao et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'Australie soutient l'initiative de la Banque mondiale en faveur des adolescentes en favorisant l'autonomisation économique de ces filles lorsqu'elles passent de la scolarité à l'emploi. Cette initiative aide aussi les filles à finir leur scolarité, à acquérir des qualifications correspondant à la demande du marché du travail et à trouver des mentors pour entrer sur ce marché.

31. En Colombie et au Pérou, l'Australie collabore avec la Banque interaméricaine de développement à l'autonomisation des femmes par la microfinance. Elle consacre 2 millions de dollars au soutien à 100 000 femmes entrepreneurs péruviennes, par des activités de formation, de constitution de réseaux et de mentorat qui leur donnent les talents gestionnaires et la confiance nécessaires pour créer des entreprises plus durables et rentables.

Objectif du Millénaire pour le développement 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

32. L'Australie s'emploie à faire en sorte que tous les garçons et les filles soient en mesure d'achever le cycle primaire de scolarité et que les taux d'alphabétisation des jeunes, hommes et femmes, s'améliorent.

33. La probabilité d'achever le cycle primaire et de poursuivre ses études dans le cycle suivant est moins grande pour les femmes et les filles. Veiller à ce que les filles comme les garçons soient en mesure d'aller à l'école est un facteur capital de réduction de la pauvreté et de réalisations du développement durable. C'est ainsi qu'aussi bien les femmes que les hommes acquièrent les connaissances et les qualifications nécessaires pour contribuer à la vie de leur société.

34. L'Australie est consciente que l'éducation, en particulier celle des femmes et des filles, a l'un des rendements les plus élevés parmi tous les investissements consacrés au développement. C'est la raison pour laquelle l'éducation est un élément clé du programme d'aide australien.

35. Les programmes d'éducation financés par l'Australie comportent des mesures visant à :

a) permettre à davantage de filles d'être scolarisées, en construisant des écoles et en améliorant les infrastructures dans toute une série de pays, dont l'Indonésie et les Philippines;

b) réduire les stéréotypes sexistes dans les manuels et méthodes d'enseignement par des réformes des programmes comme celle entreprise à Vanuatu dans le cadre du Plan d'action pour le secteur de l'éducation;

c) améliorer l'équilibre entre hommes et femmes dans le personnel enseignant en mettant l'accent sur l'égalité entre les sexes dans les programmes de formation des maîtres, comme c'est actuellement le cas au Bangladesh;

d) donner aux femmes un rôle plus important dans la gestion de l'éducation par des programmes de gestion au niveau de l'école, notamment République démocratique populaire lao et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

La mise en pratique

36. L'Australie est en train d'aider à construire ou à agrandir 2075 établissements du premier cycle du secondaire et *madrasah tsanawiyah* (établissements islamiques du premier cycle du secondaire) en Indonésie, pour un coût total de 387 millions de dollars sur cinq ans.

37. Ces établissements permettent de dispenser une éducation à des enfants indonésiens parmi les plus pauvres et les plus défavorisés, aux filles en particulier. Ces établissements vont offrir 300 000 places supplémentaires et aider et le Gouvernement indonésien à atteindre l'objectif qu'il s'est fixé d'assurer à tous les enfants neuf années de scolarité à l'horizon 2010.

38. Ces établissements sont aussi construits pour accueillir divers groupes d'enfants ayant des besoins particuliers, notamment par une conception des bâtiments qui facilite l'accueil des personnes handicapées et la construction de toilettes distinctes pour les garçons et les filles.

Bourses

39. La formation de cadres techniques et politiques dans les pays en développement est d'une importance fondamentale pour le succès de nos efforts de développement. Les programmes de bourses ont commencé à faire partie des programmes d'aide extérieure de l'Australie dans les années 1950 et ils en demeurent à ce jour un élément important. L'Australie consacre environ 150 millions de dollars chaque année à des bourses accordées à des personnes venues d'Asie, du Pacifique et d'Afrique.

40. Les femmes rencontrent souvent des obstacles spécifiques qui les empêchent de participer aux programmes de bourses, pour des raisons qui tiennent à leur plus faible niveau d'instruction et/ou d'anglais, à la répartition des rôles et responsabilités dans la famille et aux attentes sociales et culturelles. L'Australie essaye dans son programme de bourses de surmonter ces obstacles par toute une série de stratégies consistant, par exemple, à organiser une formation supplémentaire en langue anglaise ou de préparation universitaire, à prendre en charge les frais de voyage d'une personne qui accompagne les candidates qui doivent passer des tests et cible plus précisément les femmes par des activités de promotion.

La mise en pratique

41. En 2009, Savina Nongebatu a été l'une des sept femmes membres d'organisations de personnes handicapées qui ont obtenu des bourses du programme « Australian Leadership Awards Fellowships ». Ce programme vise à renforcer les qualités de chef, le perfectionnement professionnel et la constitution de réseaux parmi les organisations de personnes handicapées en Asie et dans le Pacifique. À l'occasion du lancement du document de stratégie australien intitulé « Le développement pour tous : Une stratégie du handicap pour le programme d'aide australien, 2009-2014 », en décembre 2008, M^me^ Nongebatu a déclaré qu'en tant que femme handicapée dirigeant à titre bénévole une organisation des – et pour les – personnes handicapées dans les îles Solomon, pays qui sort d'un conflit, elle estime essentiel de prévoir une formation spécifique de dirigeants parmi les personnes handicapées, en particulier de filles et de femmes, et d'examiner toutes les possibilités de soutenir les femmes qui assument, ou pourraient assumer, des fonctions de direction.

Objectif du Millénaire pour le développement 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

42. L'Australie est consciente que la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes est d'une importance capitale pour la réduction de la pauvreté et la pleine participation de tout un chacun à la vie de sa communauté. L'Australie est consciente que le renforcement du rôle dirigeant des femmes, notamment dans les parlements nationaux, en vue de promouvoir l'égalité des sexes constitue. une étape importante dans la concrétisation de leur participation à la vie économique et sociale. Il s'agit notamment de faire en sorte que les femmes aussi bien que les hommes occupent des postes de direction au sein de leur communauté; que leur égalité soit assurée à tous les niveaux du système éducatif, et qu'elles soient, à égalité avec les hommes, en mesure d'obtenir un emploi rémunéré.

43. Au plan international, selon les statistiques des Nations Unies, les femmes n'occupent que 18,5 % des sièges dans les parlements, et certains de ces derniers ne compte pas une seule femme. Le pourcentage de femmes dans les parlements nationaux a légèrement augmenté au cours de la décennie écoulée mais le rythme des progrès dans ce domaine demeure d'une lenteur inadmissible. L'on estime que peu de pays parviendront au taux critique de 30 % de femmes parlementaires d'ici à 2015 et il faudra peut-être 40 années supplémentaires pour que la représentation des femmes dans les parlements atteigne 40 % dans les régions en développement[8].

44. Dans la région du Pacifique, la participation des femmes à la vie politique est dans l'ensemble inférieure à ce qu'elle est dans toute autre région du monde, avec une moyenne de 3 % seulement des sièges dans les parlements nationaux[9]. L'Australie aide ses voisins du Pacifique à remédier à cette situation, en consacrant à cet effet un montant de 6,2 millions de dollars, en partenariat avec le Programme du Pacifique pour l'égalité des sexes dans la gouvernance politique, du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

---

[8] Fonds de développement des Nations Unies pour la femme. *Les progrès des femmes dans le monde, 2008/2009* (New York, 2008).

[9] Nations Unites, 2005b (indicateur 12).

Avec UNIFEM, promouvoir l'égalité des sexes dans la gouvernance du Pacifique, l'Australie soutient le Programme pour l'égalité des sexes dans la gouvernance politique, engagements sur cinq ans qui a débuté en 2009 en partenariat avec UNIFEM. Opérant dans 15 pays insulaires du Pacifique, et mettant l'accent sur la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Solomon et Vanuatu, ce programme a d'ores et déjà obtenu les résultats suivants :

- Programmes de formation organisés dans sept pays insulaires du Pacifique pour améliorer les qualifications, les connaissances et la confiance en soi de 220 femmes et hommes (dirigeants actuels ou potentiels, éducateurs civiques, professionnels des médias, observateurs électoraux est parties prenantes essentielles dans les processus électoraux);
- Six forums régionaux et ateliers de consultation locaux organisés pour renforcer les compétences des militants de l'égalité des sexes afin qu'ils soient mieux outillés pour exiger des changements constitutionnels et juridiques par des mesures spéciales temporaires et autres formes de discrimination positive propres à accroître la représentation politique des femmes dans le Pacifique;

La mise en pratique

45. La faible taux de représentation des femmes aux postes de direction dans tous les aspects de la vie en Papouasie-Nouvelle-Guinée représente un vrai problème. L'Australie apporte un soutien actif à la promotion des femmes à des postes de direction dans l'administration, les entreprises et l'éducation ainsi que dans leurs communautés, par des initiatives telles que celles menées en Papouasie-Nouvelle-Guinée :

a) Formation destinée à apprendre à près de 330 facilitatrices de district à visiter, former et appuyer les conseils d'administration des écoles et leurs communautés locales, couvrant la plupart des 3000 écoles primaires du pays;

b) Assistance au secteur du droit et de la justice, dans lequel on enregistre une augmentation notable du nombre de nouvelles femmes magistrates de village recrutées et formées dans toutes les régions du pays, ce nombre étant passé de 10 en 2004 à 384 à la fin de 2009.

Pour une plus grande autonomie économique des femmes

46. L'amélioration de la participation des femmes à la vie économique est une composante importante de la réalisation de l'égalité des sexes. Selon les estimations de l'ONU, la probabilité d'avoir un emploi est plus grande pour les hommes, puisque 75 % des hommes en âge de travailler ont un emploi, contre 50 % pour les femmes.

La mise en pratique

47. Dans le Pacifique, l'Australie est en partenariat avec la Société financière internationale et la Banque mondiale pour identifier et éliminer les obstacles à la participation économique des femmes dans le cadre d'une initiative du Pacifique pour le développement de la place des femmes dans le secteur privé. Cette initiative vise notamment à créer un climat plus favorable à l'investissement et à améliorer l'environnement des entreprises en le reconsidérant sous l'angle de l'égalité des

sexes. Des évaluations ont été effectuées en Papouasie-Nouvelle-Guinée, dans les îles Solomon, à Samoa, au Timor oriental et à Tonga.

Objectif du Millénaire pour le développement 4 : Réduire la mortalité infantile

48. L'Australie est résolue à contribuer à la réduction du nombre d'enfants qui meurent avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans. Selon l'Organisation mondiale de la santé, plus de 10 000 nouveau-nés meurent de complications qui auraient pu être évitées pendant la grossesse, lors de l'accouchement ou dans la première semaine de vie. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a calculé qu'en 2006, à l'échelle mondiale, 9,7 millions d'enfants sont morts avant leur cinquième anniversaire.

49. Dans bien des endroits, la préférence accordée aux garçons peut signifier que les filles ne bénéficient pas du même accès à l'alimentation et aux soins de santé que leurs frères et risquent donc davantage de mourir avant l'âge de cinq ans.

La mise en pratique

50. Au Népal, l'Australie aide le Fonds des Nations Unies pour l'enfance à réduire la mortalité et la malnutrition infantiles dans le cadre du Programme national de généralisation de la vitamine A dans ce pays. L'Australie soutient ce programme depuis 1999. En 2008-09, ce programme a permis de distribuer des compléments à forte teneur en vitamine A à 3,7 millions d'enfants âgés de six mois à cinq ans et a permis de prévenir plus de 15 000 décès d'enfants. Le taux de couverture de ce programme au Népal est aujourd'hui supérieur à 90 % (91,7 % pour les filles et 92,4 % pour les garçons) et la carence en vitamine A ne pose plus un problème de santé publique.

51. En 2009, l'Australie a signé le tout premier accord de financement pluriannuel avec le Programme alimentaire mondial, par lequel elle s'est engagée à consacrer 180 millions de dollars sur quatre ans à la lutte contre la faim dans le monde. Ce financement couvre aussi le soutien à des programmes spécifiques d'alimentation scolaire en Asie, en Afrique et en Amérique latine en vue de réduire le nombre d'enfants, des filles en particulier, qui ne mangent pas à leur faim tout en améliorant la fréquentation et les résultats scolaires.

Objectif du Millénaire pour le développement 5 : Améliorer la santé maternelle

52. L'Australie est résolue à contribuer à l'amélioration de la santé maternelle, notamment par le renforcement des systèmes de santé. Elle s'efforce d'améliorer la santé maternelle en améliorant l'accès des femmes aux services de soins de santé génésique; en augmentant le nombre des naissances supervisées par des agents de santé qualifiés et en améliorant l'accès des femmes aux services de soins de santé pendant leur grossesse.

53. Selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé, plus d'un demi-million de femmes meurt chaque année durant la grossesse ou l'accouchement, et plus de 90 % de ces décès qui pourraient dans une large mesure être évités ont lieu dans des pays en développement. L'Australie juge particulièrement préoccupant le fort taux de mortalité maternelle en Papouasie-Nouvelle-Guinée (733 pour 100 000 selon les résultats de l'enquête démographique et sanitaire menée dans le pays en 2006), qui est aggravé par le vieillissement du personnel de santé. Elle travaille avec une équipe spéciale créée en Papouasie-Nouvelle-Guinée dans le but de prendre des mesures urgentes face à ce problème.

54. La présence d'un personnel de santé qualifié lors de l'accouchement constitue la façon la plus efficace de prévenir le décès de la mère, ce qui va de pair avec la nécessité de faire en sorte que les femmes soient bien soignées pendant la grossesse et après l'accouchement et soient en mesure d'espacer les grossesses par la planification de la famille.

La mise en pratique

55. En Éthiopie, selon l'enquête nationale sur la santé de la population, 94 % des accouchements ont lieu hors la présence d'un personnel médical qualifié.

56. L'hôpital Fistula d'Addis-Abeba, fondé en 1974 par l'obstétricienne-gynécologue australienne Catherine Hamlin, favorise l'accès des femmes enceintes aux services de sages-femmes qualifiées et autres services de soins de santé. Pour développer ces services, son école de sages-femmes dispense cette formation à de jeunes Éthiopiennes, ce qui contribuera à améliorer la santé maternelle et à réduire le nombre de femmes et de bébés qui meurent durant l'accouchement. Cet hôpital est aussi en train de créer des dispensaires ruraux de santé maternelle qui fourniront des services de santé anténatale et maternelle et du personnel médical qualifié aux femmes qui accouchent. L'Australie accorde un financement de 2,3 millions de dollars sur deux ans pour contribuer à la construction de 25 de ces dispensaires et à l'agrandissement de l'École de sage-femme pour faire passer sa capacité d'accueil de 12 à 60 élèves par année.

57. L'Australie soutient l'action du Fonds des Nations Unies pour la population visant à aider à améliorer la santé de la procréation et la maternité sans risques, à réduire la prévalence du VIH, à éliminer la violence sexiste et à promouvoir l'égalité des sexes dans le monde en développement. Elle aide aussi le Fonds à intégrer les programmes de santé de la sexualité et de la procréation aux interventions d'urgence pour faire en sorte qu'en cas de catastrophe, il subsiste un accès aux services de planification de la famille, d'accouchement assisté et de soins obstétriques d'urgence.

Objectif du Millénaire pour le développement 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

58. L'Australie s'emploie à réduire la propagation du VIH/sida, du paludisme et d'autres grandes maladies en augmentant les connaissances des jeunes sur le VIH/sida et en améliorant l'accès aux médicaments appropriés et autres moyens de prévenir et de traiter cette maladie et d'autres telles que le paludisme et la tuberculose.

59. Les stratégies de prévention de l'infection par le VIH doivent s'attaquer aux vulnérabilités aussi bien des hommes que des femmes.

60. Certaines conceptions de la masculinité, en particulier celles qui font intervenir le pouvoir et la violence contre les femmes, ont des répercussions notables sur les droits des femmes et augmentent la vulnérabilité des femmes et des filles au VIH. Des programmes durables visant à modifier le comportement des hommes sont donc absolument nécessaires pour réduire la propagation du VIH. Certains rôles et clichés sexistes ont aussi des effets sur les hommes et les garçons et sont préjudiciables à leur santé. Il faut donc s'attaquer aussi à cet aspect de la question.

61. Les stratégies de protection et de soutien doivent aussi prendre en compte le fait que les femmes assument souvent la part la plus lourde du fardeau de cette protection lorsqu'elles-mêmes ou un autre membre de la famille est séropositif.

62. Les stratégies de prévention doivent aussi faire en sorte que les femmes les plus vulnérables et marginalisées voient leurs droits respectés et ne soient pas privées d'accès aux services.

La mise en pratique

63. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'Australie soutient l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes, y compris les mesures de réaction à la violence contre les femmes, à ses activités menées en collaboration avec les ONG sur le VIH/sida.

64. Dans la Région autonome de Bougainville, un projet soutenu par l'Australie utilise des hommes comme facilitateurs d'activités menées au niveau des villages à propos de la violence sexiste. Dans le cadre d'un projet exécuté dans la province des Eastern Highlands, des femmes s'emploient bénévolement à développer les interactions avec les villageoises, accroître la distribution de préservatifs féminins et encourager les femmes à se faire traiter pour désinfection transmise sexuellement.

65. Dans les îles Solomon, le soutien de l'Australie a beaucoup contribué à réduire le taux de nouveaux cas de paludisme, qui est passé de 199 pour 1000 en 2003 à 82 pour 1000 en 2008.

66. Conjointement avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, l'Australie soutient la formation avancée de conseillers appelés à s'occuper de personnes ayant survécu à des actes de violence sexiste et l'élaboration d'outils et de matériels de formation pour le plaidoyer sur le VIH/sida et l'égalité des sexes.

Objectif du Millénaire pour le développement 7 : Assurer un environnement durable

67. L'Australie est consciente que le fait d'assurer un environnement durable, y compris un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement, est essentiel pour améliorer la vie des femmes et des filles.

68. Globalement, le monde est en mesure d'atteindre l'objectif relatif à l'accès à l'eau potable mais pas celui relatif à l'accès à des moyens d'assainissement de base. L'accès à l'eau potable a d'importantes répercussions sur la vie des femmes, en réduisant le temps qu'elles consacrent à aller chercher de l'eau et en améliorant la santé de l'ensemble de la communauté.

69. Il y a aussi d'autres avantages à assurer aux femmes et aux filles l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement. Des sources d'eau et des sanitaires séparés pour les fines dans les écoles encouragent la fréquentation scolaire féminine. Les enfants ramènent aussi à la maison les bonnes pratiques d'hygiène qu'ils apprennent à l'école, ce qui est bénéfique pour toute la famille.

La mise en pratique

70. L'Australie est résolue à intégrer la perspective de l'égalité des sexes à ses programmes de gestion de l'environnement, de gestion des catastrophes et d'adaptation au changement climatique, et à veiller à ce que les besoins des femmes et leur connaissance des systèmes naturels fassent partie des politiques environnementales. Il faut pour cela, notamment, prendre en compte les inégalités

entre les sexes en matière d'accès aux fonctions de prise des décisions, aux ressources et aux technologies lors de la conception des activités de prévention des risques et d'atténuation de leurs effets, et prendre en considération les rôles inappréciables joués par les femmes dans la promotion de la viabilité des ménages et des communautés.

71. L'approche australienne de la durabilité de l'environnement est axée sur le développement de l'infrastructure d'approvisionnement en eau et d'assainissement; l'amélioration des politiques nationales et locales relatives à l'eau, l'assainissement et l'hygiène; et l'amélioration de l'offre de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Cette approche donne des résultats dans de nombreux pays. L'Australie est l'un des principaux donateurs à un programme quinquennal du Gouvernement vietnamien qui a débouché sur la construction ou la rénovation de 150 moyens ou grands systèmes d'approvisionnement en eau courante et à l'installation de latrines hygiéniques dans 504 écoles, 181 dispensaires et marchés et 100 000 foyers.

72. Dans le cadre de programmes mis en œuvre à Kiribati et en République démocratique populaire lao, l'Australie a aidé à l'installation de toilettes séparées et de systèmes d'eau potable destinés à améliorer l'environnement scolaire et à encourager la scolarisation des filles. Au Timor Leste, l'Australie apporte un appui au Programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement en zones rurales et aide à améliorer les équipements pertinents dans ces zones, notamment ceux destinés aux femmes et aux filles.

73. Le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Australie soutiennent le travail accompli dans le Pacifique pour améliorer la prise en compte des différences des besoins des hommes et des femmes dans l'élaboration des politiques et activités relatives à la gestion des risques de catastrophe et au changement climatique.

Objectif du Millénaire pour le développement 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

74. L'action collective dans le cadre de partenariats mondiaux est une nécessité vitale pour éliminer la pauvreté. De nombreux petits États insulaires en développement sont confrontés à toute une série de problèmes qui vont de la fragilité écologique à la vulnérabilité au changement climatique en passant par la fréquence élevée des catastrophes naturelles. Qui plus est, leur plus faible capacité de réaction à ces problèmes accentue leur vulnérabilité et les risques qu'ils courent et réduit leur résilience face à des événements mondiaux tels que le changement climatique et la mondialisation.

75. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont des éléments essentiels de la solution à ces problèmes. Un partenariat mondial pour le développement doit associer les hommes et les femmes en tant que partenaires et décideurs pour faire en sorte que les hommes et les femmes recueillent les fruits de l'action de ce partenariat.

La mise en pratique

76. L'Australie est attachée à la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement, et à la prise en compte de la situation

spéciale de ces États. L'action menée par l'Australie a pour objet la mise en valeur durable de l'énergie, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation des risques de catastrophe dans le Pacifique. Elle est consciente qu'un développement durable effectif dans le Pacifique doit inclure les femmes aux stades de la planification, de l'apport de connaissances, de la prise des décisions et de l'exécution.

77. L'Australie soutient résolument le Programme pour le développement d'une agriculture durable dans le Pacifique mis en œuvre par le Secrétariat de la Communauté du Pacifique, qui renforce la capacité aussi bien des femmes que des hommes d'améliorer leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance et, ce faisant, d'accroître leur résilience face aux risques de catastrophe et aux conséquences du changement climatique. Elle a développé la formation technologique des femmes en matière de cultures résistantes à la sécheresse et à la salinité, d'amélioration de l'irrigation pour prévenir la sécheresse, de cultures en terrasses pour prévenir les glissements de terrain et de potagers individuels pour améliorer l'accès à des aliments nutritifs. Elle a aussi développé la participation des femmes à la prise des décisions nationales ou communautaires concernant le développement rural.

F. Fournir une aide améliorée

78. L'Australie est fermement attachée à un emploi efficace de son aide financière afin qu'elle produise des résultats durables sur le plan du développement. Le règlement du problème des inégalités entre les sexes est un facteur vital d'efficacité de laide et de réduction de la pauvreté sur le long terme. Les autres éléments consistent à travailler davantage en partenariat, à aligner les activités sur les plans et systèmes de développement du pays partenaire, à assurer la cohérence des politiques et à se concentrer sur le suivi et l'évaluation du programme d'aide et sur la communication des résultats qu'il produit.

Le pouvoir des partenariats

79. Les partenaires apportent d'autres qualifications, connaissances, ressources, réseaux et perspectives. L'Australie est en train d'établir des relations de coopération comportant des arrangements de financement pluriannuels avec de nombreuses organisations multilatérales, d'autres pays donateurs, des organisations de la société civile, le secteur privé et les pays qui sont ses partenaires pour le développement, ce qui permet une planification sur le long terme.

80. L'Australie soutient et renforce le rôle dirigeant de l'ONU dans les efforts faits à l'échelle mondiale pour réaliser les OMD par le biais d'accords de partenariat avec les principaux organismes des Nations Unies. Ces partenariats favorisent une collaboration accrue sur les questions relatives aux politiques et aux programmes et fournissent un financement de base pluriannuel garanti d'une valeur de plus de 343 millions de dollars (2008-12). À titre d'exemple, le soutien que l'Australie apporte à UNIFEM contribuera à renforcer les efforts faits pour réaliser l'égalité entre les sexes et réduire la violence à l'égard des femmes dans le monde en développement.

Maîtrise et responsabilisation

81. L'Australie s'emploie à renforcer les capacités des pays partenaires et la maîtrise des programmes de développement par les pays eux-mêmes, aidant ainsi à assurer leur durabilité à long terme. Elle apporte aussi des engagements plus prévisibles en matière d'aide. À titre d'exemple, en 2008, dans le cadre de la stratégie de pays du Partenariat Australie-Indonésie, l'Australie s'est engagée à verser jusqu'à 2,5 milliards de dollars sur cinq ans. Cet engagement financier chiffré fournit à l'Australie et à l'Indonésie l'assurance qu'elles pourront planifier et exécuter les programmes sur plusieurs années.

82. Un autre élément capital de la nouvelle approche australienne de l'aide a trait au Pacte de Cairns pour le renforcement de la coordination du développement dans le Pacifique, adopté par les dirigeants du Forum des îles du Pacifique en août 2009. Ce pacte a été conçu pour améliorer les résultats en matière de développement dans la région et réaliser de véritables progrès au regard des OMD en veillant à ce que les pays insulaires du Pacifique et leurs partenaires pour le développement agissent de manière beaucoup plus coordonnée pour soutenir les efforts des pays. Les aspects importants du Pacte sont notamment les suivants : utilisation de plans nationaux de développement qui servent de guide au soutien apporté par les donateurs; renforcement des systèmes d'exécution de la fonction publique des pays insulaires du Pacifique; collecte de meilleures données pour le développement; et examens paritaires de pays et établissement de rapports par les partenaires pour surveiller l'efficacité du Pacte. Cette initiative fournit une importante possibilité de faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

83. L'Australie a amélioré la qualité et l'impact de son programme d'aide lorsqu'elle s'est dotée, en 2006, d'un bureau de l'efficacité du développement. Ce bureau surveille la qualité de l'aide fournie et établit des bilans annuels de l'efficacité du développement. Ces bilans sont une expression visible de la volonté de l'Australie d'accroître l'efficacité de l'aide et d'améliorer la transparence et la responsabilisation dans son programme.

84. L'Australie met aussi de plus en plus l'accent sur la communication relative aux effets concrets de notre soutien en termes de résultats sur le plan du développement. En identifiant ce qui a donné des résultats, et en tirant les enseignements de ce qui n'a pas marché, l'Australie peut améliorer continuellement la qualité de ses activités.

Relier le développement, la sécurité et l'égalité des sexes

85. L'aide au développement et la sécurité sont intimement liées Les conflits et la sécurité peuvent souvent annuler les gains en matière de développement et compromettre la progression vers l'égalité des sexes. Plus de la moitié des programmes australiens d'aide bilatérale ont pour théâtre des pays qui sont fragiles, vulnérables aux conflits ou en situation de conflit ou de post-conflit[10].

86. Pour faire en sorte que les inégalités entre les sexes ne s'accentuent pas dans les situations de conflit ou de post-conflit, l'Australie prend en compte l'importance du rôle des femmes dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits. Nous

[10] Plus de 57% des grands programmes d'aide bilatérale de l'AusAID se déroulent dans des pays qui sont fragiles, vulnérables aux conflits ou en situation de conflit ou de post-conflit.

sommes pour l'application intégrale de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité[11].

87. Pour instaurer une paix plus durable, l'Australie appuie toute une série d'initiatives visant à promouvoir le rôle des femmes dans la prise des décisions en situation de conflit et de post-conflit, au niveau des collectivités de base comme au niveau politique. À l'occasion de la Journée internationale de la femme, en mars 2010, l'Australie a annoncé une contribution de près de 4 millions de dollars au soutien au rôle des femmes dans la consolidation de la paix et à la lutte contre les violences dont elles sont victimes dans les situations de conflit. Ce montant permettra de prolonger le travail déjà entrepris dans le Pacifique pour former les principaux décideurs à Bougainville, à Fidji, dans les îles Solomon et à Tonga, et pour promouvoir le rôle des femmes dans les efforts de résolution des conflits et de consolidation de la paix aux Philippines, en partenariat avec la Commission sur les femmes de Mindanao.

88. Lorsque les problèmes de sécurité interfèrent avec le développement, il devient particulièrement important de maintenir la cohérence des politiques. L'approche australienne, qui associe l'ensemble du gouvernement au règlement des problèmes de développement et de sécurité, conjugue les compétences des services australiens de développement, de police, de défense et de diplomatie pour favoriser la stabilité et aider au relèvement dans les pays partenaires en situation de conflit et d'insécurité.

89. L'intervention de toute une série de services gouvernementaux ne fait pas que favoriser la cohérence des politiques de l'État, elle facilite aussi l'intervention d'un large éventail de compétences dans l'exécution du programme d'aide, comme il ressort clairement de l'engagement actuel de l'Australie dans des pays tels que l'Afghanistan et le Timor oriental ainsi que dans le cadre de la Mission régionale d'assistance aux îles Solomon.

---

[11] La résolution 1325(2000) du Conseil de sécurité a été adoptée à l'unanimité et le 31 octobre 2000 et représente le premier texte que le Conseil de sécurité ait jamais adopté qui traite expressément de l'impact de la guerre sur les femmes et les contributions des femmes à la résolution des conflits et à l'instauration d'une paix durable.

Mission régionale d'assistance aux îles Solomon

Dans les îles Solomon, l'aide au développement australienne vise à assurer un avenir plus prospère et sûr pour ce pays en se penchant sur les problèmes à long terme du développement et de la sécurité. Cette assistance se concrétise par le biais d'un programme bilatéral et de la Mission régionale d'assistance aux îles Solomon (RAMSI). En juin 2009, le Gouvernement des îles Solomon et la RAMSI ont conclu un accord-cadre (2009-13) qui définit l'approche et l'axe d'intervention de ce partenariat.

Le mandat de la RAMSI tourne autour de trois programmes de base : gouvernance économique et croissance, appareil d'État et droit et justice. Le programme relatif à l'appareil d'État a pour objet d'aider à créer une administration qui a le sens de la stratégie, du professionnalisme, de la transparence et de la responsabilisation dans la prestation des services.

La stratégie d'inclusion des femmes dans l'appareil d'État

Dans le cadre du programme relatif à l'appareil d'État, la Stratégie d'inclusion des femmes dans l'appareil d'État constitue la toute première tentative coordonnée de promouvoir la participation des femmes au Parlement des îles Solomon. Elle vise à renforcer la participation des femmes dans l'administration et leur représentation dans l'appareil d'État, notamment par une augmentation du pourcentage de femmes à différents niveaux de la fonction publique et en réduisant les obstacles à leur élection.

Le soutien apporté dans le cadre de cette stratégie consiste notamment à aider le Ministère de la condition de la femme à mettre en place une équipe spéciale chargée de promouvoir la présence des femmes au Parlement; à exécuter des programmes de mentorat et de formation à l'intention des femmes dans l'administration, les communautés, les églises et les entreprises; à dispenser une formation à plus de 50 futurs membres éventuels de conseils et de commissions; et a aider à l'amélioration de la coordination du financement par les donateurs en vue de l'élaboration d'une politique sur l'administration, l'égalité des sexes et le développement de la femme.

Intégration de l'égalité des sexes et handicap

90. Selon les estimations de la Banque mondiale, les personnes handicapées représentent jusqu'à 20 % de la population pauvre dans les pays en développement[12]. Les femmes handicapées sont souvent doublement défavorisées, en tant que femmes et en tant que personnes handicapées, et elles représentent donc l'un des groupes les plus marginalisés dans la société.

91. La nécessité de tenir compte de l'intersection entre égalité des sexes et handicap est l'un des principes directeurs de la stratégie australienne intitulée " Le développement pour tous : pour un programme d'aide australien incluant les handicapés, 2009–2014 ». Les femmes et les enfants handicapés sont particulièrement vulnérables à la violence, à l'exploitation et autres abus (et pas seulement dans les situations de conflit ou de crise humanitaire), et ils butent sur des

[12] Voir A. Elwan, , "Poverty and disability : a survey of the literature", Social Protection Discussion Paper no. 9932 (Washington, Banque mondiale, 1999).

obstacles supplémentaires s'agissant de l'accès aux services de base, de l'autonomisation économique, des possibilités d'éducation, de la participation à la prise des décisions et de l'exercice de fonctions de direction.

92. Élaborée en étroite consultation avec les personnes handicapées, cette stratégie est centrée sur l'amélioration de la qualité de la vie et l'intégration des personnes handicapées à tous les aspects du programme d'aide, y compris les processus de planification, d'exécution et d'examen.

93. Dans le cadre du programme d'aide australien, les évaluations des rapports entre égalité des sexes et handicap font partie de la conception et de l'exécution du programme. À titre d'exemple, une évaluation de l'égalité des sexes a été effectuée pendant la phase de conception du Programme d'appui prospectif Vietnam-Australie, et il en ressort que la prévalence de maladies évitables telles que la cécité est plus forte chez les femmes et les filles, notamment celles d'entre elles qui sont handicapés. Un nouvel objectif de haut niveau a donc été inclus pour 'Réduire les inégalités entre les sexes dans l'accès aux soins ophtalmologiques généraux et à leurs bienfaits au Vietnam; l'exécution du programme correspondant a débuté en mars 2010.

G. Relever les défis à venir

94. Il reste encore beaucoup à faire si l'on veut que les OMD soient atteints. 2010 est une année décisive pendant laquelle la communauté internationale concentrera mieux son action sur ces objectifs afin de galvaniser tous les efforts à l'approche de 2015. L'Australie est consciente que l'autonomisation des femmes et des filles accélérera la réalisation des OMD et que sans l'égalité des sexes, ces objectifs ne seront pas atteints.

95. L'Australie assume le rôle qui lui incombe mais est consciente des difficultés à venir. L'Australie poursuivra son action visant à réduire les écarts entre hommes et femmes et à faire en sorte que les mesures qui favorisent l'égalité des sexes soient effectivement intégrées à l'ensemble de son programme d'aide, et ce de concert avec ses partenaires pour le développement. Il reste encore beaucoup à faire d'ici à 2015 mais ensemble, tout est possible.